



FICHES "REPÈRES" DU BILAN SOCIAL 2015

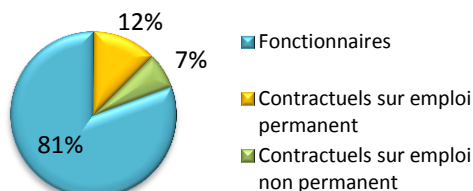
Communes de 10 000 à 19 999 habitants

TAUX DE RETOUR :
100 %

- Les **Communes de 10 000 à 19 999 habitants** représentent **1 % des collectivités** du département des Pyrénées-Atlantiques et emploient 8,9 % des effectifs
- **6 ont transmis leur Bilan Social** sur 6 recensées dans le département
- **1 603 agents recensés** dans ces collectivités dont 1 293 fonctionnaires, 201 contractuels et 109 contractuels sur emploi non permanent

Effectifs

➔ 81 % des agents sont fonctionnaires



Nombre d'agents sur emploi permanent dans les Communes de 10 000 à 19 999 habitants :
Minimum : 180 - Maximum : 310

Statut	Effectif moyen
Fonctionnaires	216
Contractuels sur emploi permanent	34
Agents sur emploi permanent	249

Effectif moyen			
Par catégorie :		Des 3 principales filières :	
- Catégorie A :	13	- Technique :	142
- Catégorie B :	38	- Administrative :	39
- Catégorie C :	198	- Médico-sociale :	20

➔ Précisions : Agents contractuels sur emploi permanent et sur emploi non permanent

Emploi permanent ➔ 0,6 % des agents recrutés dans le cadre d'un **remplacement temporaire**
➔ 5 % des agents contractuels sur emploi permanent en **CDI**

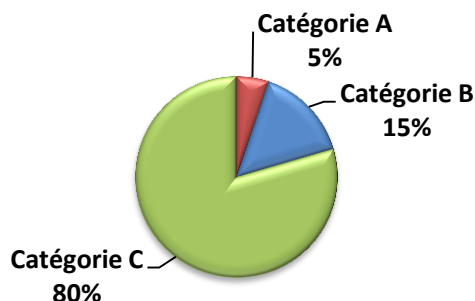
Emploi non permanent ➔ 43 % des contractuels non permanents recrutés dans le cadre d'un **emploi aidé**
➔ 26 % des contractuels non permanents recrutés en tant que **saisonniers ou occasionnels**

Caractéristiques des agents sur emploi permanent

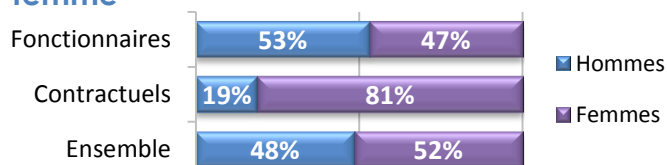
➔ Plus d'1 agent sur 2 relève de la filière technique

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Technique	60%	37%	57%
Administrative	17%	6%	16%
Animation	8%	36%	11%
Médico-sociale	8%	8%	8%
Culturelle	3%	6%	4%
Sportive	2%	5%	2%
Police	2%		1%
Hors filière	-	2%	1%
Total	100%	100%	100%

➔ 4 agents permanents sur 5 relèvent de la catégorie C



➔ Plus de 1 agent permanent sur 2 est une femme



➔ Les 5 principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjointes techniques	45%
Adjointes d'animation	10%
Adjointes administratifs	8%
Agents de maîtrise	7%
ASEM	5%

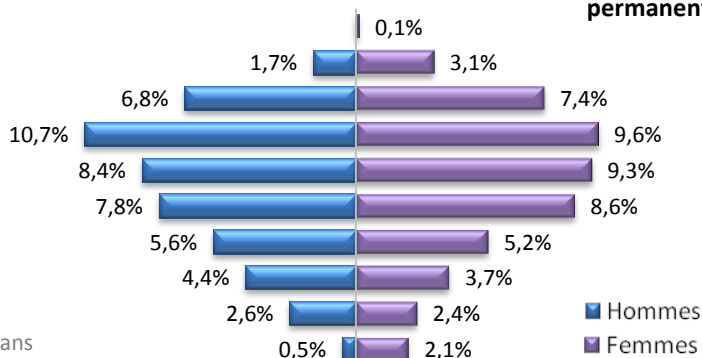
Pyramide des âges

➔ 19 % des agents sur emploi permanent ont plus de 55 ans

Pyramide des agents sur emploi permanent

Âge moyen des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	47,15
Contractuels sur emploi permanent	37,57
Ensemble	45,86

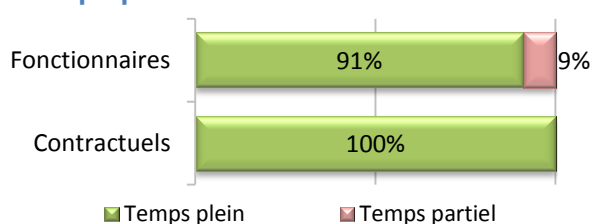
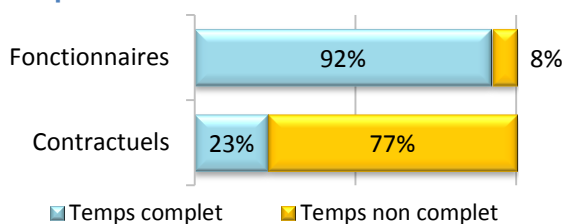
65 ou plus
60 à 64 ans
55 à 59 ans
50 à 54 ans
45 à 49 ans
40 à 44 ans
35 à 39 ans
30 à 34 ans
25 à 29 ans
moins de 25 ans



Temps de travail* des agents sur emploi permanent

➔ 77 % des contractuels sont à temps non complet contre 8 % des fonctionnaires

➔ 9 % des fonctionnaires bénéficient d'un temps partiel



* Attention : Le Bilan Social ne prend pas en compte les agents intercommunaux pouvant réaliser plusieurs temps non complet dans plusieurs collectivités

Mouvements

➔ En 2015, 126 arrivées* d'agents sur emploi permanent, 131 départs* et 30 contractuels titularisés

➔ 90 % des arrivées* sur emplois permanents concernent des contractuels

Variation des effectifs entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2015		
Fonctionnaires	↘	-0,4%
Contractuels	➔	0,0%
Ensemble	↘	-0,3%

Fonctionnaires	%
Arrivées de fonctionnaires	10%
dont Mutation	61%
dont Recrutement direct	31%
dont détachements	8%
Contractuels	%
Arrivées de contractuels	90%
dont remplaçants	83%

➔ 63 % des départs* concernent des contractuels

Promotions

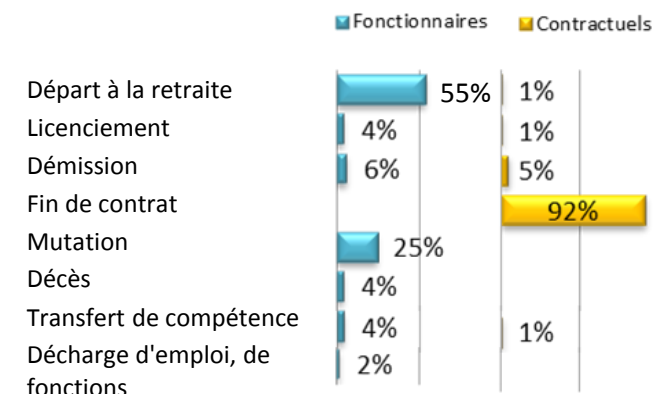
➔ 55 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une évolution de carrière en 2015

10 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un **avancement de grade**

44 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un **avancement d'échelon**

1 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une **promotion interne en 2015**

Les pourcentages ci-dessus sont arrondis à l'entier le plus proche



* Ne sont pas pris en compte : réintégrations, mises à disposition, mises en disponibilité, congés parentaux, décharges de service - mandats syndicaux et congés formation

Budget et rémunérations

- ➔ La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents sur emploi permanent est de 13,54 %

	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Budget de fonctionnement	98 282 137 €	16 380 356 €	14 084 972 €
Masse salariale	53 456 532 €	8 909 422 €	8 959 156 €
Charges de personnel (chapitre 12)	Soit 54,39 % des dépenses de fonctionnement		

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations

- ⇒ Fonctionnaires : 14,08 %
- ⇒ Contractuels : 5,40 %
- ⇒ Ensemble : 13,54 %

➔ Rémunérations - agents permanents

	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Rémunérations annuelles brutes :	33 598 988 €	5 599 831 €	5 353 382 €
Primes et indemnités versées :	4 608 933 €	768 156 €	683 206 €
Heures supplémentaires/complémentaires :	61 193 €	20 398 €	-
Nouvelle Bonification Indiciaire :	262 443 €	43 741 €	43 178 €

➔ Rémunérations - agents non permanents

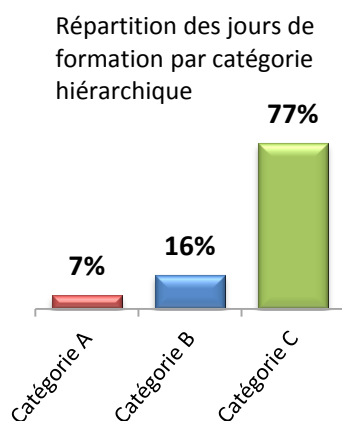
	Montant global	Montant moyen*	Montant médian*
Rémunérations annuelles brutes :	1 275 359 €	212 560 €	209 727 €
Heures supplémentaires :	-	-	-

* Les montants moyens et médians par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

- ➔ 100 % des Communes de 10 000 à 19 999 habitants cotisent auprès de Pôle Emploi pour l'assurance chômage de leurs contractuels

Formation

- ➔ 2 589 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2015



En moyenne,
1,7 jour de formation
par agent
sur emploi permanent

Répartition des jours de formation par organisme :

CNFPT :	71%
Autres organismes :	25%
En interne :	4%

- ➔ 452 773 € ont été consacrés à la formation en 2015

Montant moyen* consacré à la formation par collectivité : **75 462 €**

Montant médian* : **73 892 €**

Dépenses de formation selon l'organisme :

CNFPT :	69%
Autres organismes :	23%
Frais de déplacement :	8%

* Les montants moyens et médians par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

Protection sociale complémentaire

- ➔ 67 % participent financièrement à la complémentaire santé de leurs agents ainsi qu'à la complémentaire prévoyance

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	58 974 €	108 091 €
Montant médian des participations	14 508 €	32 375 €
Montant moyen par bénéficiaire	153 €	169 €

Montant moyen par bénéficiaire et par catégorie

Catégorie A	98 €
Catégorie B	115 €
Catégorie C	164 €

➔ Action sociale

- ⇒ 100 % des Communes de 10 000 à 19 999 habitants versent une **subvention à un comité d'œuvres sociales**
- ⇒ 33 % servent des **prestations directement** à leurs agents (restauration, vacances, ...)

Conditions de travail

➔ En moyenne, 22,1 jours d'absence pour tout motif médical* en 2015 par fonctionnaire

En moyenne, 7,2 jours d'absence pour tout motif médical* en 2015 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaire	Contractuel permanent
Taux d'absentéisme		
« compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	4,25%	1,98%
Taux d'absentéisme médical* (toutes absences pour motif médical)	6,04%	1,98%

*Maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée et grave maladie, accidents du travail, maladie professionnelle

➔ 100 accidents du travail déclarés en 2015

En moyenne :

- ⇒ 6,2 accidents du travail pour 100 agents
- ⇒ 16,67 accidents par collectivité
- ⇒ 24 jours d'absence par accident du travail

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs, soit 100 % des communes de 10 000 à 19 999 habitants

- ⇒ 100 % emploient au moins un agent bénéficiaire de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

104 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- ⇒ 100 % sont fonctionnaires
- ⇒ 91 % sont en catégorie C
- ⇒ 67 % des Communes de moins de 500 habitants ont engagé des dépenses en matière de handicap, soit **28 169 € en moyenne* par collectivité**
- ⇒ 7 travailleurs handicapés recrutés sur emploi non permanent

Précisions

➔ Méthodologie



Cette fiche "Repères" reprend les principaux indicateurs du Bilan Social 2015.

Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble des effectifs correspondant à un type et à une strate de collectivité. De plus, cette fiche permet de disposer d'éléments de comparaison respectant les mêmes modes de calcul que les synthèses réalisées pour les collectivités par le Centre de Gestion et ainsi de se situer au sein d'une strate démographique.

Elle a été réalisée grâce à un outil automatisé développé par l'Observatoire de l'Emploi et de la Fonction Publique Territoriale de la Coopération des CDG de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Sources : Rapports sur l'Etat de la Collectivité 2015 transmis au Centre de Gestion en 2016 par les Communes de 10 000 à 19 999 habitants

Date de publication : Janvier 2017

➔ Prévention et risques

ASSISTANTS DE PRÉVENTION

100 % des Communes de 10 000 à 19 999 habitants ont désigné au moins un assistant de prévention

FORMATION

100 % des Communes de 10 000 à 19 999 habitants ont été concernées par des formations liées à la prévention (habilitations, secourisme du travail), soit 349 jours

Coût total des formations : 24 314 €

Coût moyen* par collectivités : 8 105 €

Coût moyen* par jour de formation : 70 €

DÉPENSES

100 % ont effectué des dépenses en faveur de l'amélioration des conditions de travail

Total des dépenses : 85 192 €

Montant médian* : 14 963 €

* Les montants moyens et médians par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

Relations sociales

Jours de grève

En moyenne, 39 jours de grève par collectivité en 2015

235 jours de grève recensés en 2015

265 jours de grève recensés en 2014

Comité Technique Local

19 réunions en 2015 dans les collectivités

11 réunions du CHSCT

Commissions Administratives Paritaires

14 réunions organisées par le Centre de Gestion

⇒ 4 pour la catégorie A

⇒ 4 pour la catégorie B

⇒ 6 pour la catégorie C